

GDH Frontignan

—

CSS du 14 juin 2018

Actions de l'inspection



Situation administrative

- Conditions d'exploitation du dépôt GDH : encadrées par l'arrêté préfectoral d'autorisation du 14 sept. 1987 et actualisé par arrêtés préfectoral complémentaires en 2005, 2007, 2010 et 2012
- Porter à connaissance :
 - changement de pompes bac 112 : aucune incidence, non substantiel
 - adaptation du dépôt au projet Aquarius : aucune incidence, non substantiel



Contrôles sur site

- Fréquence d'inspection : a minima annuelle
- 2017 : 2 inspections
 - risques chroniques : protection des ressources en eau et milieux aquatiques, prévention de la pollution atmosphérique, sites et sols pollués
 - risques accidentels : mesures compensatoires et efficacité des MMRI du dépôt



Contrôles sur site

- Suites administratives :
 - r.chroniques : aucune non conformité, réponses aux observations/demandes de l'inspection réalisées
 - 1 étude générale sur la gestion des eaux du site
 - gestion des terres polluées sur site
 - r.accidentels : 3 observations et 3 non-conformités pour lesquelles l'exploitant a apporté tous les éléments de réponses nécessaires et s'est conformé aux demandes de l'inspection
 - pas de suite administrative



Divers

- Réexamen de l'EDD a été remis en avril 2017 puis complété en décembre 2017
→ finalisation de l'instruction en 2018
- Contrôles inopinés (action régionale)
→ eau : 28/12/2017, rejets STEP conformes
→ air : 20/06/2017, rejets URV conformes
- Exercice POI

